



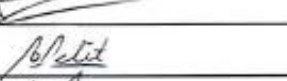


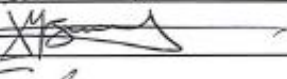

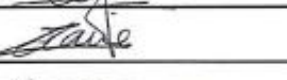


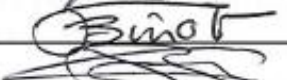
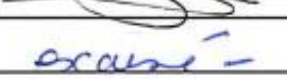





**Compte rendu de l'Assemblée Générale des éleveurs de brebis
Raïole, Caussearde des Garrigues et Rouge du Roussillon
du 20 Mars 2017**

Association des éleveurs de brebis des races

Raïole, Caussearde des Garrigues, Rouge du Roussillon

Assemblée Générale Lundi 20 mars 2017

Nom	Cognat	Signature
Duvollet de la DDT	T. Rosta	excusé
Labordet Eugénie	Xavier de Pég. Aquin. Du	Britannie excusé
Maude FOULQUIER	VIAF Jacouze	excusé
Briquette PANTIN	D DDT 34	excusé
Fiolet Martine	éleveuse	excusé
Dupuy Jean Marie	éleveur RR 07	excusé
RESNET Julie	éleveur RR 057	excusé
GABRIEL CHRISTOPHE	éleveur 4	excusé
FORIES d. Christine	éleveuse 81	excusé
ROYER Elisabeth	éleveur 39	excusé
BROS Christine	éleveuse 30	excusé
GRAS Camille	éleveur 30	excusé
WACH Michel	éleveur 36	excusé
Garnatier Alain	éleveur - C	excusé
RIGAL Lucas	éleveur 12	excusé
BARNOU Sophie	éleveur 07	excusé
BEULAND Jimmy	éleveur 07	excusé
CONTAREL Paul	éleveur 81	excusé
DELPUECH Marc	éleveur 30	excusé
GRAYAS Olivier	éleveur 09	excusé
JOLE Flavio	éleveur 66	excusé
MAURIS Georges	éleveur 65	excusé
DUPES Richard de Jube	éleveur 30	excusé
DUPRE Fabrice	éleveur 43	excusé

Nom	Organisme	Signature
SAUNDIER	Rouge 34	
BARRALON Paul	à 07	
LAUVIE Anne	INRA	
NOTÈRE-DÉTY No.	INRA	
BERINGUIER Margaux	SupAgro	
LEENHARDT Rémi	éleveur 30	
RÉDER Paul	Caussemaud 34	
BINOT Jean-Yves	Raïde 34	
COQUARD THIÉRY	Rouge de Rambouillet	
DESCHANELS GERALDINE	Eleveur 30	
Marie Charlotte	Élevatrice BIS PA-12	
MAMELIN Zacharie	Wwoofeur 81	
GROS Luc	Caussemaud.	
GDS 34		
BINOT Catherine	Raïde	
ROMIEU Jean	UPRA Lacaune	
Jean Marie Velasco	éleveur	

Madame Anne Rouquette, Chambre agriculture PO : excusée
Gilles FREGEAT UPRA Lacaune : excusé

La présidente Catherine Binot ouvre la séance à 12h à Viols en Laval.

1) Bilan des comptes

Martine Fiolet fait un compte rendu financier détaillé de l'année 2016. L'Association présente un solde positif de 5680 €.

Catherine Binot soumet l'affectation du résultat de l'exercice en report à nouveau. Les comptes sont validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

2) Effectif des 3 races

Un total de 11 404 brebis sont répertoriées dans le logiciel OVALL pour 2016 avec 95 éleveurs répartis de la manière suivante :

Effectifs Rouge du Roussillon, Caussearde des Garrigues et Raïole 2016

Éleveurs avec inventaire mis à jour dans OVALL pour 2016

Département	Éleveurs	Caussearde des Garrigues	Raïole	Rouge du Roussillon	TOTAL 2016	TOTAL 2015
Gard	21	725	1 649	1 114	3 488	3 561
Hérault	17	710	615	628	1953	1 770
Pyrénées Orientales	13	0	0	926	926	764
Aude	13	0	0	1 328	1328	1 161
Lozère	5	0	279	0	279	218
TOTAL Régional Languedoc Roussillon	69	1435	2 543	3996	7 974	7 474
Aveyron	10	93	239	892	1 224	1 190
Tarn	3	23	0	689	712	773
Lot	1	0	0	220	220	184
Haute Garonne	1	0	0	109	109	88
Ariège	2	0	0	171	171	107
TOTAL Régional Midi Pyrénées	17	116	239	2081	2 436	2 342
Ardèche	7	0	223	593	816	859
Savoie	1	0	115	0	115	86
TOTAL Rhône Alpes	8	0	338	593	931	945
Saône et Loire	1	0	63	0	63	62
TOTAL Bourgogne	1	0	63	0	63	62
Haute Loire	1	0	14	0	14	0
Total Auvergne	1	0	14	0	14	0
TOTAL GENERAL	95	1551	3183	6670	11 404	10 823

De plus l'Association a acheté pour les centres de béliers 158 béliers en 2016. 130 ont été vendus pour la reproduction, 18 ont été réformés.

3) Centre de béliers et prix de pension des béliers

Jusqu'ici l'Association dispose de centres à béliers pour l'été pour les Rouge du Roussillon. Un besoin de centres à béliers hivernaux pour des béliers Rouge nés à l'automne se manifeste.

En effet si la majorité des agnelages en Rouge du Roussillon se fait au printemps, il y a des éleveurs qui désaisonnent leur agnelage notamment dans le Gard /Hérault et dans les PO. Ces éleveurs-là aimeraient bien avoir recours à des béliers nés à l'automne pour conserver ce caractère de désaisonnement utile à toutes races des pays méditerranéens.

Dans les PO un éleveur peut accueillir des agneaux mâles chez lui. Pour le Gard/Hérault un éleveur qui veuille faire un centre reste à trouver. Il est à noter que dans cette région un éleveur référent manque aussi et que pour l'instant ce sont d'autres référents qui se répartissent le travail du suivi des éleveurs.

Pour le prix de la pension des béliers en centre, il a été décidé à la majorité d'augmenter un peu le prix. La pension passe donc de 0,9 € à 1 € par bélier et par jour.

4) **Paiement des mesures MAE PRM**

Le paiement des mesures MAE PRM est en attente depuis 2015. Les éleveurs de certains départements ont pu toucher une ATR* de 80%, mais on est dans le flou parce que l'ATR mesure MAE n'est pas spécifiée dans télépac. Pour d'autres départements aucun paiement MAE n'a été effectué.

5) **Renouvellement du bureau**

Le tiers des membres à renouveler sont réélus. Le bureau est donc inchangé :

- Dimitri Servièrre, Guilhem Dangel, Catherine Binot, représentant les Raïoles.
- Luc Gros, Alain Garmath, Martine Fiolet pour les Causennardes des Garrigues.
- Marc Dupuy, Julie Resneau, Jean Marie Velasco pour les Rouges du Roussillon.
- Martine Fiolet reste le membre représentant l'Association à l'AG de l'UPRA LACAUNE

6) **Règlement technique révisé**

Le règlement technique de l'Association n'a pas été modifié depuis sa création. Le règlement est relu en séance. Quelques modifications qui ne changent pas l'essentiel du règlement sont apportées, notamment sur les types de pâturages, sur la proportion des béliers nés dans l'exploitation utilisés comme reproducteurs. Une évaluation de l'état corporel du troupeau est ajoutée.

Le nouveau règlement technique est joint au compte rendu.

7) **Raïolaine pour les éleveurs Raïoles**

L'activité de valorisation de la laine des brebis Raïole se poursuit, elle est portée par le syndicat Raïole. La laine tondu en 2015 donnée par les éleveurs en échange de cadeaux lainiers a été transformée en produits lainiers et vendue pour sa plus grosse quantité. Cette vente a permis de payer la laine tondu en 2016 et ramassée par le Syndicat, 1,5 € TTC aux éleveurs.

La séance se finit à 14h30. Nous remercions Luc et Laurent Gros pour leur accueil.

Le rapporteur, Catherine BINOT

**ATR : Aide Temporaire Remboursable*